

Office of the WorkCover OMBUDSMAN South Australia

Le bureau du médiateur* de WorkCover fournit tout conseil et assistance à titre gracieux aux travailleurs blessés et aux employeurs qui ont déposé plainte en ce qui concerne la mauvaise administration des services fournis dans le régime WorkCover.

C'est un bureau indépendant qui enquête sur les plaintes concernant l'administration du régime WorkCover et qui rend compte des problèmes au Ministre pour les relations du travail.

Vous pouvez contacter le bureau du médiateur de WorkCover par :

Telephone	1800 195 202 (FREECALL)
Facsimile	(08) 8204 2169
Email	owo@saugov.sa.gov.au
Street Address	Level 6, Chesser House 91-97 Grenfell St ADELAIDE SA
Mail Address	GPO Box 2343 ADELAIDE SA 5001
DX	DX 56201 ADELAIDE

Si vous voulez parler au personnel du bureau en personne, veuillez alors prendre rendez-vous en téléphonant tout d'abord au bureau du médiateur de WorkCover.

Le rôle du médiateur de WorkCover est de :

- recevoir, enquêter et rechercher à résoudre les plaintes des travailleurs, employeurs et autres parties sur la manière dont les services sont fournis dans le cadre du régime de WorkCover.
- enquêter sur les questions associées avec la réhabilitation et le retour au travail des travailleurs blessés par ex., les obligations de l'employeur, la livraison des services de réhabilitation, les violations de confidentialité, la provision d'informations, etc.
- revoir les décisions concernant l'arrêt des paiements hebdomadaires aux travailleurs blessés.
- identifier les problèmes découlant du fonctionnement ou de l'administration de la loi du *Workers Rehabilitation and Compensation Act 1986*.
- encourage et assiste WorkCoverSA et les employeurs à établir leurs propres processus pour le traitement des plaintes.

Remarque: Si vous avez une plainte nous demandons en général que vous essayez tout d'abord de la résoudre avec la personne ou l'organisation avant de la référer au bureau du médiateur de WorkCover.

Si vous souhaitez parler au bureau du médiateur de WorkCover dans votre langue préférée, veuillez téléphoner à Interpreting and Translating Centre au numéro (08) 8226 1990 et demander à l'interprète de contacter le bureau du médiateur au 1800 195 202 (APPEL GRATUIT). Ce service d'interprétariat ne vous coûte rien.

* Un médiateur est une personne nommée pour enquêter sur le bien fondé de vos plaintes.